

SÉANCE ordinaire

Le 14 septembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 14 septembre 2015, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoît Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

150914.197 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Adoption – Procès-verbal de correction - Règlement numéro V-178-2015 ;
- Site Mary Travers dite «La Bolduc» - Demande d'aide financière;
- Ligue de hockey adulte – Tarif préférentiel;

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Signataire – Avis concernant la distribution d'eau non potable dans un établissement touristique – Secteur Pabos ;
 - 4.3 Recommandation de paiement – Lafontaine Leclerc Inc. – Mise à niveau de la station de pompage PP-7N – Décompte progressif # 5 ;
 - 4.4 Autorisation de paiement – Projet de l'émissaire des eaux usées de la Rivière de la Nord ;
 - 4.5 Autorisation de paiement – St-Onge & Assels, Avocats Inc – Commission municipale du Québec ;
 - 4.6 Dépôt - Indicateurs de gestions 2014 ;
 - 4.7 Demande d'autorisation – Demande d'extension du dépôt des rôles 2016-2017-2018 ;
 - 4.8 Représentant – Projet de développement d'une résidence pour personnes âgées autonomes ;
 - 4.9 Recommandation de paiement – St-Onge & Assels, Avocats Inc – Dossier vente de fer;
5.
 - 5.1 Finances
 - 5.2 Développement sportif, culturel et récréotourisme
 - 5.3 Travaux publics
 - 5.4 Incendie
 - 5.5 Urbanisme et de l'environnement
 - 5.6 Administratif

6. PROPOS DU MAIRE
7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 7.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.198 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2015 et de la séance extraordinaire du 14 juillet 2015.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

150914.199 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉGLEMENT NUMÉRO V-178-2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur el conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu que ce conseil adopte le procès-verbal de correction au règlement numéro V-178-2015 de la Ville de Chandler.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

150914.200 SITE MARY TRAVERS DITE «LA BOLDUC» - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que la présidente de l'organisme Site mary Travers dite «La Bolduc » déposait en juin dernier une demande d'aide financière à la Ville afin d'assurer les activités de l'organisme pour la saison touristique 2015 et permettre le maintien de deux emplois ;

CONSIDÉRANT que sans cette aide financière, l'organisme confirme qu'il ne disposait pas assez de fonds pour assurer le fonctionnement pour la saison 2015 ;

CONSIDÉRANT la situation financière difficile que traverse cet organisme qui est en opération depuis 1994 et la volonté du Conseil de lui venir en aide ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que la Ville de Chandler accorde une aide financière à l'organisme Site Mary Travers, dite «La Bolduc» d'un montant de 10 000 \$ pour permettre à l'organisme de maintenir ses activités pour la saison touristique 2015. Il est également résolu que ce montant soit prélevé à même le surplus accumulé de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.201 LIGUE DE HOCKEY ADULTE – TARIF PRÉFÉRENTIEL

CONSIDÉRANT que la ligue de hockey adulte entame cette

année sa deuxième année d'opération et qu'une demande a été formulée afin que la Ville lui accorde un tarif préférentiel pour la tenue des parties qui se dérouleront à Chandler et Newport;

CONSIDÉRANT que le Conseil, après délibérations, accepte de réduire le tarif habituel de location de la glace afin d'assurer les activités de la ligue pour la saison 2015-2016;

POUR CES MOTIFS, il est donc proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que le tarif pour chaque partie soit fixé à 110 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.202 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de août 2015 représentant pour le journal des achats un montant de 443 946.97 \$ et de 93 730.41 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.203 SIGNATAIRE – AVIS CONCERNANT LA DISTRIBUTION D'EAU NON POTABLE DANS UN ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE – SECTEUR PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'avis concernant la distribution d'eau non potable dans un établissement touristique, c'est-à-dire au bloc sanitaire situé au banc de Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.204 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LAFONTAINE LECLERC INC. – MISE À NIVEAU DE LA STATION DE POMPAGE PP-7N – DÉCOMPTE PROGRESSIF # 5

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture de Lafontaine Leclerc Inc. au montant total de 10 467.27 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux de mise à niveau de la station de pompage PP-7N, et ce selon le décompte progressif # 5 daté du 18 août 2015 de la firme BPR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.205 AUTORISATION DE PAIEMENT – PROJET DE L'ÉMISSAIRE DES EAUX USÉES DE LA RIVIÈRE DE LA NORD

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser le paiement des factures énumérées ci-dessous pour les travaux effectués dans le cadre du projet « émissaire des eaux usées – Rivière Pabos Nord » et que le paiement des factures soit effectué à même la réserve financière de l'assainissement des eaux.

Numéro de facture	Entreprise	Total (TTC)
0034	Paysagiste les jardins fleuris	1 609.65 \$
15042236	BPR-Infrastructure Inc	547.03 \$
15042237	BPR-Infrastructure Inc	1 879.45 \$
279849	Maurice Bélanger Paysagiste Inc.	2 703.35 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.206 AUTORISATION DE PAIEMENT – ST-ONGE & ASSELS, AVOCATS INC – COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et résolu d'autoriser le paiement de la facture datée du 13 août 2015, au montant de 13 846.40 \$, toutes taxes comprises, de la firme St-Onge & Assels, Avocats Inc. pour représenter madame Louise Langlois, maire, à la Commission municipale du Québec, du 5 janvier 2015 au 13 août 2015.

Dissidence de monsieur Luc Legresley. Ce dernier estime qu'il aurait fallu une résolution mandatant le procureur, Me William Assels.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

150914.207 DÉPÔT - INDICATEURS DE GESTIONS 2014

Le Conseil prend acte du dépôt par le directeur général & greffier des indicateurs de gestion 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.208 DEMANDE D'AUTORISATION – DEMANDE D'EXTENSION DU DÉPÔT DES RÔLES 2016-2017-2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce conseil demande au Conseil des maires de la MRC du

Rocher-Percé d'autoriser le report du dépôt des nouveaux rôles équilibrés pour la municipalité de Chandler (2016-2017-2018) au 1^{er} novembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.209 REPRÉSENTANT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil autorise de mandater monsieur le conseiller Benoit Cayouette a titre de porteur de dossier pour le projet de développement d'une résidence pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie que l'organisme « Habitations des Aînés de Chandler » s'affaire à développer dans le cadre du programme AccèsLogis. Il est également résolu de nommer monsieur le conseiller Denis Pelchat comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.210 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ST-ONGE & ASSELS, AVOCATS INC DOSSIER VENTE DE FER

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture datée du 26 mai 2015, au montant de 3 619 \$, toutes taxes comprises, de la firme St-Onge & Assels, Avocats Inc. pour les honoraires professionnels en lien avec le dossier de monsieur Marcel St-Amant et la vente de fer. Il est également résolu que cette facture soit payée à même le fonds de la vente de fer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150914.211 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Claire Blais propose la levée de l'assemblée à 20h03.

VILLE DE CHANDLER

Louisette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier